



Paris lance le label établissement sans tabac" le 26/10/2004

Rubrique : actualités - Date : mardi 19 octobre 2004

Le Journal du Dimanche annonce dans ses pages Paris Ile de France que la Ville qui va lancer le 26 octobre son label « Etablissement sans tabac » souhaite convaincre au moins 10% des restaurants et cafés car dès lors « les autres suivront ». Pourtant, affirme le journal, selon un sondage réalisé par les professionnels de l'hôtellerie, 72% des personnes interrogées sont satisfaites de la situation actuelle dans les restaurants et 57 % dans les cafés brasseries mais toutefois dans les bars tabac et dans les discothèques 46% et 51% des répondants la trouvent non satisfaisante. Par ailleurs 83% des exploitant estiment que la cohabitation fumeur - non fumeur se passe bien et 77% sont hostiles à une interdiction totale de fumer dans leur établissement car selon eux, la conséquence immédiate serait une perte de clientèle. Le médecin de la Ville de Paris qui a travaillé sur le projet répond « s'ils améliorent la qualité de service -et un air sans tabac correspond bien à un service amélioré- il n'y aura pas d'impact sur le chiffre d'affaire